

NOS ACTIVITES

REUNIONS du COMITE

Vendredi 4 février

Vendredi 1er avril

REUNION PROGRAMME

Vendredi 4 mars

Salle Saint Vincent

Tous les adhérents peuvent participer à ces réunions et ceux qui le souhaitent pourront nous y rencontrer.

IMPORTANT

C'est rare, mais cela arrive : une sortie peut être annulée ou modifiée notamment en cas de bulletin de vigilance météo ou de perturbations prévisibles dans les transports,

Consultez votre messagerie avant le départ ou contactez l'organisateur

INFOS COVID

Nous espérons pouvoir enfin reprendre toutes nos activités tout en respectant les mesures barrières. Toutefois, ce programme risque d'être sujet à modifications si de nouvelles mesures gouvernementales intervenaient.

SAMEDI 15 JANVIER 2022 – 14h 30

ASSEMBLEE GENERALE

Salle polyvalente du Centre Nature

Une réunion statutaire obligatoire mais aussi un moment de rencontres où nous pourrions échanger, envisager de nouveaux projets pour 2022 et sûrement élargir le groupe de tou(tes) celles et ceux qui font vivre notre association et souhaitent faire partager leurs envies. Le déroulement de la soirée dépendra des conditions sanitaires.

DIMANCHE 9 JANVIER

DE MARLY-le-ROI à

La MALMAISON

Les vieux villages de Marly-le-Roi et La Celle-Saint-Cloud, une allée de sphinx, l'acqueduc de Louveciennes et le site de la machine de Marly, des châteaux et des parcs.

Train à Colombes à 8h 24. Chgt à Saint-Lazare (8h36/8h47). Arr. Marly à 9h 20. Retour de Rueil (Chgt à Nanterre) ou bus 258/259 de la Jonchère

Org : Martine 01 47 81 22 15

DIMANCHE 6 FEVRIER

LE SENTIER de GONDI

Randonnée dans le Val du rû de Gally, ancien domaine de chasse des Rois de France.

Sur notre chemin : le village de Rennemoulin, l'ancienne ferme royale de Moulineaux, le château de Bailly et celui de Noisy-le-Roi. 15,5 kms . Carte 2214ET
Train à Colombes à 8h54, à St Lazare à 9h17. Arr. St Nom la Bretèche à 9h57. Retour : Trains toutes les 1/2h. Zone 5.

Org. Martine. 01.47.81.22.15

DIMANCHE 27 FEVRIER

EXPO : HIP HOP 360

Gloire à l'Art de Rue

Exposition à la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris. Prix 12 € (Pour les personnes intéressées, je peux prendre les billets, ayant un compte ouvert à la Philharmonie)

RV sur place (221, av Jean Jaurès-Paris 19e) à 11h

Org : Monique 06 30 47 44 24

VENREDI 4 FEVRIER

Réunion du Comité

VENDREDI 4 MARS
20 h Salle St-Vincent
Préparation du programme
d'avril à août 2021

DIMANCHE 6 MARS
ENTRE LA SEINE et l'AUBETTE

Dans la vallée ou sur les coteaux, nous irons jusqu'à Longuesse en suivant l'Aubette puis le chemin du tacot, surnommé le transcarotte. Un itinéraire ponctué de plusieurs villages du Vexin, châteaux, moulins et lavoirs. 18 kms

Train à Colombes à 8h42. Chgt Argenteuil (8h46/8h53). Arr. Meulan à 9h 38. Retour de Vaux/Seine. Trains ttes les 1/2 h, à 20 et 50.

Org : Martine 01 47 81 22 15

11-12 et 13 MARS
Week-end RAQUETTES

Cette rencontre avec les AN de Colmar et Cocheren se déroulera au gîte AN du Schnepfenried, dans le massif vosgien. Inscriptions closes.

SAMEDI 20 MARS

Les ETANGS de SAINT-HUBERT

A partir de Perray-en-Yvelines, entre champs et forêts, le long des étangs créés par Louis XIV, nous parcourons 10 à 12 kms. Prévoyez vos jumelles.

Attention, entre Montparnasse et Le Perray, un seul train par heure : 1h 44 de trajet. C'est un peu long mais la balade en vaut la peine !

Train Colombes 8h39/8h51 (St-Lazare), à Montparnasse.. TER N à 9h 20 (dion Rambouillet). Arr. Le Perray 10h19. Retour : TER N Le Perray 15h57/16h56 à Montparnasse. Arr. Colombes 17h42. Mobilis 1-5 ou Forfait Navigo Jour 17,80€

Org : Nicole Le P. 06 85 55 05 07

DIMANCHE 27 MARS
AUTOUR de la VIOSNE

Sympathique randonnée en boucle au départ de Boissy l'Aillierie qui nous emmènera de part et d'autre de la Viosne. Randonnée de 18 kms pouvant être raccourcie ou rallongée suivant la forme de chacun et chacune.

Départ 8h27 de Colombes, changt Argenteuil. Arrivée Boissy l'Aillierie à 9h 17.

Org : Mireille 07 50 52 88 73

VENDREDI 1er AVRIL
Réunion du Comité

DIMANCHE 10 AVRIL (Elections)
BALADE dans les HAUTS-DE-SEINE

Les informations concernant cette sortie vous seront communiquées ultérieurement.

Org Nicole DAGOIS 06 75 12 06 64

Marche Nordique

Les samedis matins de 10h à 12h au parc Lagravère (jours pairs) ou au parc des Chanteraines (jours impairs) des adhérents pratiquent ensemble la marche nordique.

Rendez-vous au jardin

Une parcelle est à notre disposition, prairie du Moulin Joly, à cultiver en permaculture et en bio. Nous sommes dotés des outils. Le cabanon est prévu en début d'année. Partageons le projet de voir pousser sur ce jardin partagé ce que la nature voudra nous offrir. Il faut aider cette nature et plus nous serons nombreux, plus beau sera notre jardin. Renseignez à l'AG et auprès de Pierre : 01.47.85.12.35

Agenda

- **20-21-22 mai** : Rencontre Colombes / Frankenthal : Dans le cadre de notre jumelage, 3 jours à Trèves, une ville riche en histoire sur les bords de la Moselle, avec les AN de Frankenthal. Inscriptions closes.
- **4-5-6 juin** : Congrès National à Evian avec un riche programme pour les délégués et leurs accompagnateurs, Inscriptions avant le 22 février 2022

BREVES ... BREVES ... BREVES ...

Les AN ont participé :

- Le 16 octobre et le 13 novembre à l'atelier « Justice climatique » organisé par l'IAN
- Le 27 octobre à une conférence FNE sur l'artificialisation des sols
- Le 17 novembre, à une réunion avec le Maire adjoint à l'Ecologie
- Le 25 novembre, à une soirée d'échanges sur les actions de solidarité internationale des Associations de Colombes
- Le 29 novembre, à une conférence en ligne de l'IAN sur l'action « 1000 arbres pour le Sénégal »

Cotisations pour l'année civile 2022: Adulte (+20 ans) : 35 € - Jeunes (16-20 ans) : 15 € - L'Association offre l'adhésion aux enfants de moins de 16 ans - Tarif réduit (non imposables avant tout abattement) 15 € - Titulaire du RSA : gratuit. La carte des A.N. permet l'obtention gratuite de la carte Internationale des Auberges de Jeunesse (par internet ou dans une AJ en France).

Une assurance à la MAIF (risques autres que véhicules à moteur) couvre les adhérents dans le cadre de leur participation aux activités inscrites au programme. Le covoiturage est de l'initiative exclusive des adhérents et ne peut engager la responsabilité de l'Association

